

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse Personnelle : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone/Mobile : __ / __ / __ / __ / __ e-mail : _____@_____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Établissement : _____

Cocher : Instit. PE PSY classe normale hors classe cl. exceptionnelle Échelon : ____

En disponibilité Temps partiel : 50% 75% Directeur-trice (nombre de classes: _____)

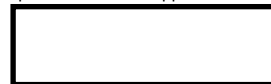
Contractuel-le enseignant-e PES AVS/AESH Retraité-e

Montant de la cotisation : _____ €

Je souhaite m'investir dans la vie de la section du SNUipp 12

J'adhère à la section de l'Aveyron du SNUipp, et lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires. J'autorise le SNUipp12 à faire figurer les informations me concernant dans un fichier informatisé. Les informations recueillies ne feront l'objet d'aucune cession, sauf à des tiers autorisés. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et de suppression sur les données vous concernant, en contactant le SNUipp-FSU12.

À _____, le _____ **Signature (obligatoire)**



Je règle par chèque(s) (1 ou plusieurs, dernier chèque avant le 30 juin 2022).

Je règle par prélèvements pour l'année en cours (6 prélèvements soit au 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre ; 15 janvier ; 15 février ; 15 mars) Compléter le mandat ci-dessous et joindre un RIB.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier)

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB, RIP ou RICE puis adresser l'ensemble au SNUipp12

Débiteur		Identifiant Créancier SEPA : FR37ZZZ626158	
Vos Nom Prénom (*) : _____		Nom : SNU IPP 12	
Adresse (*) : _____		Adresse : Résidence Les Corniches de Bourran, 8 rue de Vienne	
Code Postal (*) : _____ Commune (*) : _____ Pays (*) : _____		Code postal : 12000	
IBAN (*)		Ville : RODEZ Pays : FRANCE	
BIC (*)		Le (*) __ / __ / ____	
		A (*) _____	
		Signature (*) _____	

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, de ses droits d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et de suppression sur les données le concernant.

Echelon	Instit		PE et Psy scolaire		PE et Psy Hors Classe		PE et Psy Classe exceptionnelle	
	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*
1			87	29.58			246	83.64
2			125	42.50	213	72.42	263	89.42
3			130	44.20	230	78.20	281	95.54
4			138	46.92	252	85.68	306	104.04
5	129	43	146	49.64	271	92.14	333	113.22
6	131	43.60	156	53.04	290	98.60		
7	134	44.67	170	57.80				
8	138	46	184	62.56	*Réduction ou crédit d'impôt de 66 % du montant de votre cotisation à valoir sur la déclaration fiscale au titre de l'année 2021			
9	148	49.33	199	67.66				
10	157	52.33	216	73.44				
11	172	57.33	234	79.56				

Majoration de cotisation

Spécialisé	11
Cons. Pédag.	18
PEMF	13
Cl. Unique	10
Dir. 2 à 4 cl.	15
Dir. 5 à 9 cl.	22
Dir. 10 cl. et +	26
Dir. SEGPA	46

TEMPS PARTIEL - proportionnel au temps partiel (cotisation x quotité) Minimum 90€
CONGÉ FORMATION : 85% de la cotisation
DISPONIBILITÉ / CONGÉ PARENTAL : 90 €
PE Stagiaires et Liste Comp. : 87 €
Enseignant-e contractuel-le : 85 €
AVS / AESH : 25 €
RETRAITE (E)
 moins de 1200€ >>> 76€
 de 1200 à 1499 € >>> 104€
 de 1500 à 1999 € >>> 137 €
 de 2000 à 2499€ >>> 174 €
 plus de 2500 € >>> 221€

Où va ma cotisation ?

93 euros des parts pleines sont reversés à la Trésorerie nationale du SNUipp-FSU pour financer, entre autres, les publications POUR et FENETRES SUR COURS » que vous recevrez. Le reste permet à la section de l'Aveyron du SNUipp-FSU 12 de fonctionner et de financer les actions (manifestations, tournées d'école, RIS et stage, accompagnement des collègues...), ainsi que notre bulletin départemental « Fenêtres s/ Cours 12 ».

Le SNUipp-FSU ne reçoit aucune subvention et ses ressources ne dépendent que de ses adhérents.

En cas de difficultés financières, contacter la section. L'adhésion vaut pour l'année scolaire en cours